



LETTRE
INFO



04 février 2016

La réunion tripartite « 1% » enfin convoquée !!!

Depuis plusieurs années maintenant, la FNME revendique la transparence du calcul du 1% finançant les activités sociales des électriciens et gaziers.

Les mobilisations successives des salariés, à l'appel de la CGT, de ces derniers mois et les multiples interventions auprès des pouvoirs publics, des ministères et du gouvernement et des employeurs ont permis que cette réunion soit enfin convoquée le 17 février prochain.

La délégation fédérale portera avec force son exigence de transparence du calcul du 1% ainsi que sa revendication de demande de moratoire sur le montant du 1% en prenant en compte le niveau de 2013 (500 M€) pour l'exercice en cours.

Ces revendications auront d'autant plus de force que le 17 février, les agents des Industries Electriques et Gazières et des organismes sociaux seront dans l'action pour porter l'exigence d'un avenir industriel des entreprises et de leurs emplois, pour la défense du statut national des IEG, pour l'amélioration des salaires, des pensions et du financement de leurs activités sociales.



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'Énergie et du Climat

Paris, le 03 FEV. 2016

Direction de l'Énergie

Sous-direction des marchés de l'énergie

et des affaires sociales

Bureau des affaires sociales

Affaire suivie par : Oriade Knobloch

oriade.knobloch@developpement-durable.gouv.fr

Tel : 01 40 83 94 89

1 166 045

Objet : réunion tripartite du mercredi 17 février 2016, relative au financement des activités sociales des IEG

Madame la secrétaire générale,

Je fais suite au courrier que vous a adressé madame la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie le 16 décembre dernier, relatif à l'organisation d'une réunion tripartite entre les représentants des salariés, des employeurs et l'État, sur le financement des activités sociales des industries électriques et gazières.

Le gouvernement souhaite en effet que toutes les explications sur les modalités de calcul du 1% puissent être apportées et que les voies les plus appropriées pour moderniser le financement des institutions sociales de la branche des IEG soient examinées.

Dans ce cadre, j'ai l'honneur de vous inviter à la réunion qui se tiendra le :

**Mercredi 17 février 2016 à 14h30 en salle 27A
Tour Séquoia, à La Défense.**

Compte-tenu de la capacité de la salle la représentation de chaque organisation est limitée à 2 personnes. Pour la bonne organisation de cette réunion, je vous remercie de bien vouloir confirmer votre présence auprès de Mme Oriade Knobloch à l'adresse suivante : oriade.knobloch@developpement-durable.gouv.fr

Je vous prie de croire, Madame la secrétaire générale, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur adjoint de l'énergie

ST. PAIN

Madame Virginie GENSEL-MBRECHT
Secrétaire générale CGT Mines-Energie
263 rue de Paris
93 516 MONTREUIL cedex

Tour Séquoia - 92051 La Défense cedex